

LA VAE INVERSÉE

Une action de formation en situation de travail valorisée par un diplôme... un Enjeu pour la profession

La VAE inversée, dispositif novateur qui enrichit la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), transforme l'expérience acquise récemment en un diplôme, valorisant ainsi un parcours émergent. Elle offre aux professionnels l'opportunité de développer des compétences spécifiques par la pratique directe d'un métier en entreprise, dans le cadre d'un contrat de professionnalisation, favorisant l'acquisition ciblée de compétences en vue de l'obtention finale d'un diplôme ou d'une certification.

PAR JACQUES-ALEXANDRE HABIF PERSPECTIVES & REBONDS

Cette approche innovante permet aux candidats, parfois éloignés de l'emploi, d'élargir leurs compétences professionnelles en créant des expériences adaptées au développement de leur employabilité. L'objectif principal de la VAE inversée est de **favoriser l'insertion professionnelle dans des secteurs en pénurie de main-d'œuvre qualifiée**, tels que le bâtiment, le transport, la logistique, et d'autres métiers sous tension.

En répondant aux besoins urgents des entreprises en matière de recrutement, la VAE inversée ouvre des opportunités d'emploi pour les candidats éloignés du marché du travail. Soutenue par une **aide financière pouvant atteindre 9 000 € par an**, cette approche vise à mettre en place une formation efficace, soutenue par un suivi évaluatif à travers la rédaction, par le candidat, d'un rapport de preuves (VAE).

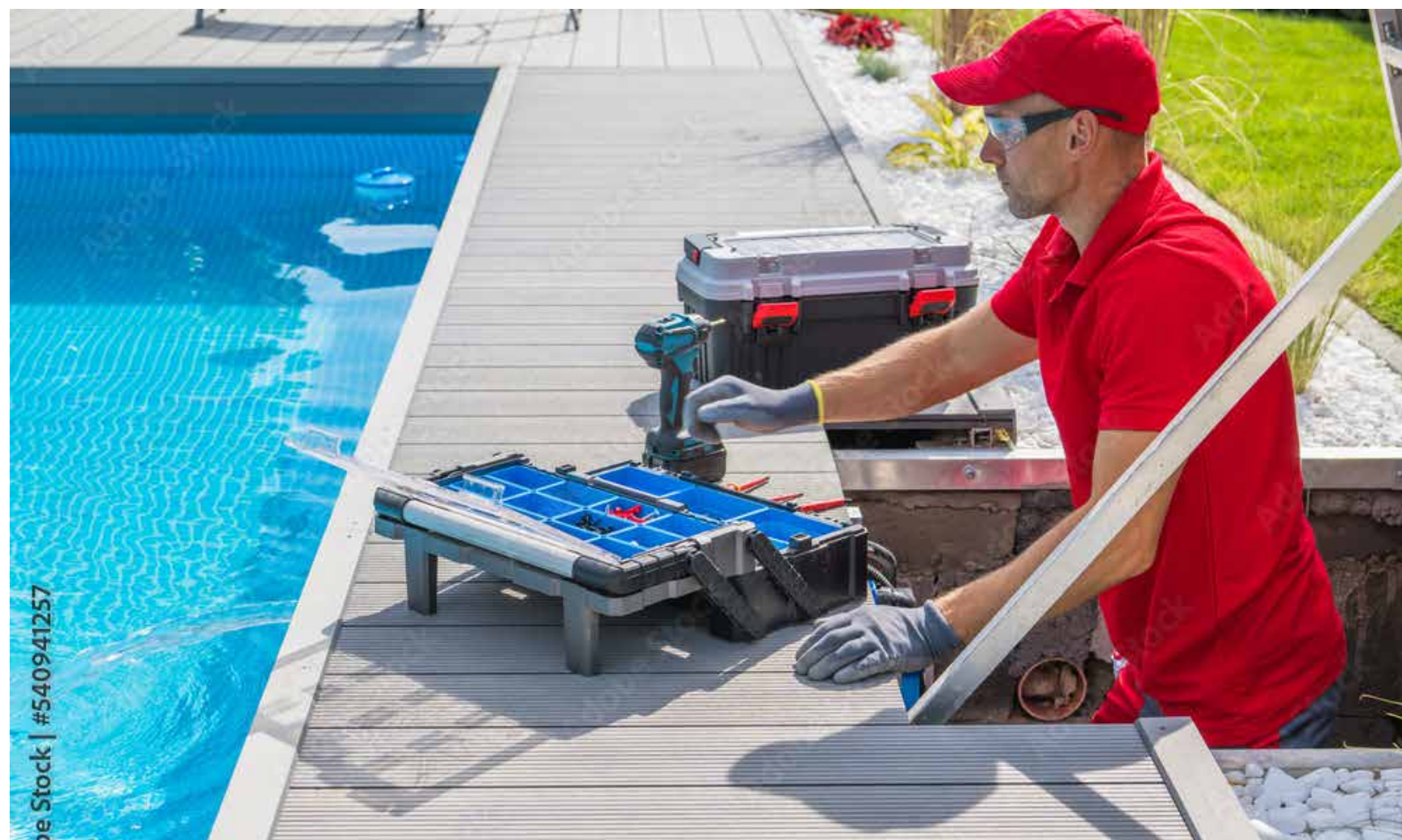
Le décret fixe un objectif ambitieux de 5 000 contrats de professionnalisation signés par an pendant une période expérimentale de

trois ans qui se terminera le 28 février 2026, démontrant un engagement à grande échelle pour évaluer l'efficacité de ce dispositif dans la promotion de l'insertion professionnelle et la résolution des problèmes de recrutement.

Adaptée au secteur de la piscine, la VAE inversée pourrait être promue par la branche ou individuellement par les entreprises du secteur, répondant ainsi aux besoins en recrutement, à la formation des salariés, à la valorisation des parcours et à la disponibilité sur les chantiers.

En synthèse, la VAE inversée :

- Est un **outil de recrutement** favorisant l'évaluation « au fil de l'eau » des compétences acquises.
- Permet aussi la **formation sur site** des nouveaux arrivants recrutés par un contrat de professionnalisation et accompagnés tout au long de leur parcours par un tuteur en entreprise, associé à un accompagnateur VAE. Ce



Exergue xxxxx Sae. Ut faceste vitae veriam que magnalin non estotalum qual voluptat dem id quam erit anditia sit, earum am ex

lien permet à l'entreprise de s'assurer de la compréhension et de l'acquisition des blocs de compétences constitutives du diplôme par « l'apprenant ».

- Enfin l'**acquisition de « gestes métiers »** dans le cadre d'une AFEST (Action de Formation en Situation de Travail) permet à « l'apprenant » d'être présent en entreprise tout au long de sa formation.

La mise en place d'une VAE inversée dans le secteur de la piscine :

1. **Dépôt du dossier** : adressez votre dossier à la Direction Générale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DGEFP) via un cabinet spécialisé pour officialiser la demande de

subvention, en mettant en avant les difficultés de recrutement de votre branche.

2. **Recrutement sous contrat de professionnalisation** : une fois la subvention approuvée, procédez au recrutement en utilisant le contrat de professionnalisation.
 3. **Formation sur le lieu de travail** : assurez-vous que la formation s'aligne sur le référentiel de la certification liée aux métiers de la piscine, que ce soit un Bac pro, BTS ou Titre professionnel.
 4. **Collaboration avec le conseiller VAE** : travaillez en étroite collaboration avec le conseiller VAE et le tuteur désigné par le piscinier. Ensemble, élaborer les points de formation à travers des actions concrètes telles que la gestion des besoins clients ou l'organisation de chantiers.
 5. **Le référentiel, pilier de la VAE** : le référentiel de certification est crucial. Le candidat sera évalué mensuellement en rédigeant son livret ou dossier professionnel, en suivant méticuleusement les étapes de sa formation.
- Suivez ces étapes pour mettre en place efficacement une VAE inversée dans le domaine de la piscine. ■